

Comment les communautés d'achat HSK¹ et tarifsuisse mènent-elles leurs négociations sur les tarifs hospitaliers? Une étude comparative réalisée par la Haute école de Lucerne montre que la concurrence pour les prix s'installe peu à peu, mais qu'elle est encore distordue à cause des interventions étatiques.

Par Hannes Blatter et Jonas Willisegger

De la concurrence pour les prix à la concurrence pour la qualité

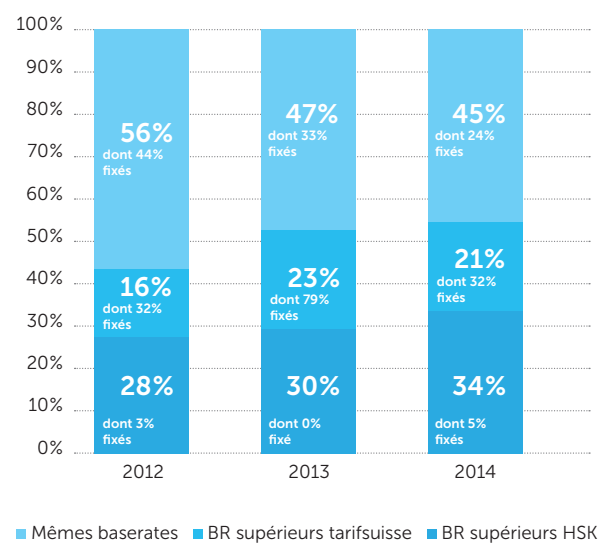
Les mécanismes concurrentiels du système de santé ne doivent pas simplement encourager un système de santé efficient, mais aussi efficace, qui peut être mesuré à l'aulne des coûts, mais aussi de la qualité des traitements des fournisseurs de prestations. Le nouveau financement hospitalier avec l'introduction de forfaits par cas liés aux prestations en 2012 est un instrument d'encouragement de la concurrence. Il continue à s'appuyer sur les tarifs hospitaliers négociés entre assureurs et hôpitaux.

Des chercheurs de la Haute école de Lucerne ont étudié les stratégies de négociation des différents acteurs pour la fixation des prix dans le domaine hospitalier et la manière dont les dynamiques de marché visées peuvent se déployer dans le nouveau contexte du financement hospitalier. Les résultats des négociations sur les tarifs hospitaliers depuis 2012 ont été analysés systématiquement² et les baserates³ obtenus par les deux communautés d'achat HSK et tarifsuisse SA pour tous les hôpitaux suisses ont été comparés.

Dans près de la moitié des hôpitaux, HSK et tarifsuisse négocient les mêmes tarifs. Quand ceux-ci diffèrent, les tarifs de tarifsuisse sont plus souvent inférieurs et fixés au niveau cantonal, ce qui indique que les stratégies de négociation ne sont pas les mêmes. tarifsuisse semble miser sans compromis sur des tarifs bas et s'accommoder du désaccord avec les hôpitaux, en conséquence de quoi le canton doit fixer les tarifs. Souvent toutefois, cela n'est que provisoire. Les partenaires tarifaires finissent néanmoins par s'entendre sur un tarif ou bien forment recours contre la fixation cantonale auprès du Tribunal administratif fédéral pour obtenir une adaptation tarifaire ultérieure.

Vu la dynamique observée, une comparaison directe des résultats des négociations et des taux fixés ne fournit qu'une image partielle (cf. figure). L'analyse des données permet néanmoins de conclure provisoirement que grâce à l'évolution des conditions cadres, la concurrence pour les prix s'installe peu à peu dans les négociations tarifaires, mais qu'elle est distordue par les interventions de l'Etat telles que les fixations cantonales.

Résultats des négociations sur les baserates



Une nouvelle question se pose ainsi aux chercheurs: dans quelles circonstances une concurrence pour les prix et la qualité efficace peut-elle se déployer dans l'intention du législateur? Les entretiens entre experts fournissent les premiers repères sur les conditions cadres politico-institutionnelles, les structures d'incitation économiques et les facteurs de transparence de la qualité des prestations médicales. Un projet de recherche consécutif de la Haute école de Lucerne analysera systématiquement les différents facteurs d'influence.

Hannes Blatter, lic. ès sc. pol., est enseignant et chef de projet, et **Jonas Willisegger**, lic. rer. soc., est Senior Researcher. Tous deux travaillent à l'Institut für Betriebs- und Regionalökonomie (IBR) de la Haute école de Lucerne, section économie.

¹ HSK = Helsana, Sanitas et CPT

² L'étude fait partie du programme de recherche sur le management public de la santé de la Haute école de Lucerne, section économie (www.hslu.ch/oegm).

³ Taux de base, qui sont multipliés par le coût relatif (cost weight) propre au cas de la structure tarifaire SwissDRG.